



## Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO 02 au Comité Départemental de l'Education Nationale du 5 mai 2020

Monsieur le Directeur Académique, Monsieur de Préfet, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

La crise sanitaire et les circonstances exceptionnelles qu'elle entraîne nous amènent à considérer des problèmes qui d'ordinaire sont l'objet des CHSCT. Loin de nous l'idée de vouloir substituer les compétences d'une instance à une autre, cependant la rentrée qui fera suite au confinement pose des problèmes de sécurité sanitaire qui conditionnent cette reprise.

Le premier ministre, lors de son discours du 28 avril, a présenté son plan de déconfinement, et notamment le projet de réouverture des écoles à partir du 11 mai. Loin du déconfinement prévu, c'est un confinement aggravé, individualisé qui est à l'ordre du jour avec des règles locales qui pourront être revues selon certains critères.

Ces annonces ont fait monter la colère et la révolte d'un cran chez les personnels. Nul doute qu'il en est de même chez les maires qui, les uns après les autres, annoncent qu'ils n'ouvriront pas leurs écoles, mais aussi chez les parents d'élèves alors que 2/3 d'entre eux indiquent dans un sondage qu'ils ne mettront pas leurs enfants à l'école.

On le constate, cette réouverture des établissements scolaires, contraire à l'avis du conseil scientifique, sans concertation et sans préparation, dès le 11 mai 2020, met les personnels en difficultés, les obligeant à trouver une organisation d'accueil sans cadre réglementaire précis en seulement quelques jours. Certaines réunions ont été programmées le 1er mai, jour férié ou alors le week-end. Des enquêtes ont été envoyées jeudi 30 avril dans la journée pour une réponse le dimanche 3 mai...

Dans le second degré, à moins de deux semaines de la reprise des cours, aucune procédure précise leur garantissant la sécurité au travail n'a été adressée aux personnels, aucune information sur la composition des groupes classes, facteur déterminant dans la préparation des cours non plus.

Or l'épidémie n'est pas terminée. Des personnels sont encore malades et le virus circule.

Pour la **FNEC FP-FO 02**, ces incertitudes sont inacceptables !!! Cette situation est très anxiogène pour tous les personnels et beaucoup de questions se posent :

Que devons-nous répondre aux enquêtes sus-citées?

Un professeur des écoles doit-il vraiment revenir à l'école pour seulement 3 élèves alors que le travail à distance fonctionne bien ?

Qu'en est-il des masques qui doivent être fournis par l'employeur ? Où les personnels pourront-ils les récupérer ? Quand ?

Les enseignants pourront-ils continuer l'enseignement à distance sans perdre de salaire ?

Les personnels à risque et /ou qui ont des enfants dont l'école ne rouvre pas ou qui ne veulent pas mettre leurs enfants à l'école pourront-ils bénéficier d'une ASA ? A qui doivent-ils s'adresser ? Quand celles-ci leur seront-elles délivrées ?

En maternelle, comment bien faire respecter les gestes barrières à des enfants si jeunes ?

Qui sera responsable en cas de contamination ?

Les enseignants devront-ils à la fois enseigner en présentiel pour les élèves qui viennent en classe et fournir ensuite toutes les adaptations nécessaires à l'envoi des cours pour les élèves qui seront restés chez eux ?

Nous pourrions ainsi continuer à vous énumérer toutes les interrogations légitimes de nos collègues.

Le ministre a motivé cette rentrée par souci de ne pas abandonner les élèves décrocheurs. Il est curieux de constater ce soudain regain d'intérêt pour des élèves signalés depuis parfois plusieurs années alors que dans le même temps, l'insuffisance en termes de postes des COP, infirmières, assistantes sociales, tous les personnels susceptibles de ramener les décrocheurs vers l'école, organisée depuis des années aussi, perdure.

La question pour **FO** n'est pas de savoir si nous sommes pour ou contre le déconfinement mais de savoir si toutes les garanties concernant les conditions de protection des personnels sont réunies. Pour nous, ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Nous refusons que l'école soit transformée en garderie du MEDEF, et que nos vies et celles des élèves servent de variable d'ajustement pour sauver les dividendes des actionnaires. C'est dans ce sens que la **FNEC-FP-FO** a lancé une pétition nationale s'appuyant sur le vœu voté par **FO** et la **FSU** au CHSCT ministériel du 3 avril et exigeant un « *dépistage systématique* », conformément aux préconisations de l'OMS, et « *généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité* ». Cette pétition a d'ores et déjà dépassé les **55 000 signatures**. Dans notre académie, nous avons lancé, avec la **CGT**, **SUD** et le **SNALC**, une pétition s'appuyant sur le même vœu et qui réunit à ce jour plus de **1500 signatures**.

Ce CDEN est réuni aujourd'hui pour étudier les mesures de carte scolaire pour la rentrée prochaine et le dotations horaires dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.

Concernant le 1er degré, le ministère a informé mardi 7 avril les organisations syndicales des dotations supplémentaires en postes dans le 1er degré : 1248 postes sont créés, la dotation nationale passe de +440 postes à +1688 postes.

Ces créations de postes confirment tout d'abord que la dotation initiale était largement insuffisante, comme l'avait noté la **FNEC-FP FO**. Il aura fallu la terrible crise sanitaire que nous traversons avec des milliers de morts, les scandales comme celui des masques, pour que le gouvernement rajoute quelques postes aux dotations académiques afin de réduire le nombre de fermetures de classes, dans un contexte où la colère est installée, et monte encore dans la population qui en a assez de voir les services publics mis à mal.

Dans l'Aisne, ces nouvelles dotations voient le nombre de postes alloués passer de 13 suppressions à 5 postes supplémentaires, assouplissant les prévisions de fermetures.

Même si nous saluons cet effort, il ne répond toujours pas à notre demande d'annulation de toutes les fermetures dans le département car 4 fermetures de classes sont prévues dans notre département.

Les interrogations qui subsistent pour cette fin d'année doivent protéger les personnels et les élèves lors de la prochaine rentrée.

Dans le 2nd degré, la rentrée de septembre 2020 se fera dans le même contexte de crise sanitaire, ce qui va accentuer les difficultés que nous pointons depuis des années : les effectifs par classe demeurent trop élevés et les compléments de service généralisés, conséquence directe des suppressions de poste, accroissent le risque de circulation du virus.

La période de confinement généralisée pour la plupart des enseignants et l'obligation de se résoudre à organiser du télé-enseignement, celle de la sortie du confinement qui sera progressive pendant plusieurs semaines et certainement au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire auront bouleversé l'école et la progression des apprentissages des élèves pendant un trimestre. L'année scolaire 2020-2021 devra tenir compte de cette situation et aurait dû imposer les créations de postes et ouverture de classes là où c'est nécessaire.

Les enseignants victimes d'une fermeture de poste qui auront, comme les autres personnels, vécu cette crise sanitaire et ses risques inhérents, son confinement, l'absence de matériel de protection et qui auront honoré leur service en travaillant à distance ou en étant volontaires pour encadrer les enfants des soignants sans matériel de protection subiront donc une double peine et auront pour toute reconnaissance la future fermeture de leur classe.

L'urgence est donc de donner les moyens à l'école en annulant à minima toutes les fermetures et mesures de carte scolaire et procédant aux ouvertures demandées.

**Dans ce contexte, la FNEC FP FO réitère ses exigences, à savoir :**

- **L'annulation de toutes les suppressions de postes, de toutes les fermetures de classe et l'ouverture dans toutes les écoles, la création de tous les postes dans les collèges, en fonction des besoins.**
- **Le dépistage systématique de tous les personnels et des élèves avant une reprise des cours ;**
- **La mise en œuvre de toutes les mesures de protection nécessaires : équipements de protection pour les personnels à hauteur des besoins (masques de type FFP2, gants, gel...), désinfection totale des locaux, et tests quotidien.**